



Le comité d'agrément IPL du 8 septembre a accordé les prêts suivants pour un montant total de 35 100 € :

- Création d'une entreprise de dallage pavage et aménagements extérieurs, M. Norbert SAVANT à LARONXE
- Création d'une entreprise d'isolation de combles, M. Alain VIGREUX à AZERAILLES
- Reprise d'une licence de taxi à LUNEVILLE, M. Emmanuel MIDON
- Création d'une entreprise d'agent commercial, M. Rodolphe CORAZZINI à THIEBAUMENIL
- Création d'une entreprise d'électricité, M. Jeffrey EHLING à DAMELEVIÈRES

En bref

- La **commission économie** du Pays s'est réunie le 21 octobre sur le thème de la **diversification des activités dans le milieu agricole**. Une étude de faisabilité va être menée par la chambre d'agriculture dans les prochaines semaines pour repérer les potentiels et les besoins locaux et définir les conditions d'accompagnement des porteurs de projets en matière d'agritourisme, de vente directe, de travaux publics ou encore de production d'énergie. Un projet qui sera soutenu par LEADER... A suivre.
- La **commission société** s'est réunie le 8 novembre autour du Centre d'information pour le droit des femmes et des familles. L'occasion de faire le point sur les actions en matière de prévention des violences sexistes, d'information du public et d'accompagnement des victimes menées par le CIDFF sur l'ensemble du Lunévillois avec l'appui financier du syndicat mixte.
- La **commission tourisme** s'est réunie le 6 octobre au pôle bijou à Baccarat. Elle a fait le point sur la sortie du guide de l'hébergement, le bilan de saison estivale et le projet de classeur d'informations touristiques.

A l'agenda

- **17 novembre**: comité d'agrément IPL
- **26 novembre**: AG de l'association des entrepreneurs du Lunévillois à 11h et AG d'Initiative en Pays Lunévillois à 14h, Restaurant Petit comptoir
- **30 novembre**: Comité de programmation LEADER à 18h à Damelevières
- **6 décembre**: commission Société à 18h30, siège du Pays
- **7 décembre**: Bureau syndical, à 20h30, siège du Pays
- **8 décembre**: Commission Economie à 18h30, locaux du Pays
- **15 décembre**: Comité syndical du Pays, à 20h30 à Baccarat

PAYS DU LUNÉVILLOIS
12 TER, rue Marquise du Châtelet
54300 LUNEVILLE

Tél: 03.83.77.72.72

Fax: 03.83.77.72.73

Mail: smpl.accueil@pays-lunevillois.com

SUR LE CHEMIN D'UNE MOBILITE DURABLE...

La candidature pour un pôle d'excellence rurale « la mobilité comme facteur de développement durable pour le Lunévillois » a été déposée le 20 octobre dernier. Si elle est retenue, elle permettra:

- la mise en place d'une offre de transport à la demande sur l'ensemble du Pays
- le développement de services facilitant la mobilité vers l'emploi (location de voitures, scooters, entretien et réparation des véhicules, ...)
- La mise en place de solutions performantes pour limiter l'usage individuel de la voiture (création d'aires de covoiturage, aménagements des gares pour faciliter l'intermodalité, aménagement d'itinéraires cyclables...)



En septembre, le Pays a participé à la semaine de la mobilité à travers l'opération « vélo-taxi ». L'objectif de cette animation était d'aller à la rencontre des habitants pour leur proposer de découvrir un mode de transport original et écologique et de les amener à réfléchir à leurs modes de déplacements et aux différentes solutions alternatives à la voiture individuelle. Plus de 2000 personnes ont été contactées sur l'ensemble du Lunévillois pendant ces cinq jours.

2e COMITE DE PROGRAMMATION LEADER DE L'ANNEE

Le Comité de programmation s'est réuni le 27 septembre à Gerbéviller. Il a décidé de créer 2 nouvelles catégories de dépenses éligibles : « l'achat de véhicules à moteur » pour développer des services de transports adaptés aux besoins du territoire et « la location de chapiteaux » pour faciliter l'organisation de manifestations en milieu rural.

Par ailleurs, 6 projets se sont vus accordés une subvention : le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois pour l'opération « Préparation et mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à l'éco-mobilité »; la Communauté de communes du Lunévillois pour l'action « Culture Bus »; la Communauté de communes du Badonvillois pour l'action « Mobilité des seniors »; la MJC de Cirey/Vezouze pour l'opération « Activité culturelles et sportives – volet mobilité »; la Fédération Départementale des Foyers Ruraux pour l'évènement « 60 ans d'animation, les Foyers Ruraux en campagne – volet mobilité »; la ville de Baccarat (sous réserve) pour l'action de « Sensibilisation à l'opéra ». Enfin, Radio Canal Myrtille a reçu un avis favorable de principe pour son projet d'extension de fréquence et de création d'un studio à Lunéville.

LE PÔLE BIJOU EST OUVERT

Même si l'ouverture a eu lieu le 5 juillet, le Pôle bijou à Baccarat a été officiellement inauguré le 4 novembre dernier. C'est le premier aboutissement d'un projet labellisé pôle d'excellence rurale en 2006. La communauté de communes des vallées du Cristal dispose désormais d'outils performants pour développer la filière bijou sur son territoire. Le pôle bijou c'est en effet: une offre immobilière adaptée pour l'accueil d'entreprises, une galerie destinée à la promotion du bijou et la valorisation du travail des professionnels auprès du grand public, une offre de formation pour les professionnels et les amateurs et des actions de recherche et développement s'adressant à un réseau d'entreprises déjà implantées dans le grand est de la France. Après l'exposition inaugurale « Les bijoux gemmes », une nouvelle exposition intitulée « Du textile au bijou » est à découvrir jusqu'au 4 avril 2011 au Pôle Bijou Galerie, 13 rue du Port à Baccarat. Ouvert tous les jours sauf les mardis de 10 à 12h30 et de 13h30 à 17h Pour en savoir plus : www.polebijou.com ou 03 83 76 06 99

